



SE.3R

DATE

-  13 au 14 Janvier 2022
- 19 au 20 Mai 2022
- 8 au 9 Septembre 2022
- 27 au 28 Octobre 2022
- 8 au 9 Décembre 2022

DURÉE

7 h

PRIX / PERSONNE

540,00 € HT
dont frais CNSO : 50,00 € HT

STAGE

Visio



RECYCLAGE PERSONNE COMPÉTENTE EN SÉCURITÉ LASER (HABILITATION LASER - NIV 3)

IREPA LASER est membre de la Commission Nationale de Sécurité Optique qui garantit la compétence des formateurs, le contenu des formations et le respect d'une charte de qualité. D'autre part des frais sont perçus par la CNSO au titre de l'inscription des participants dans le fichier national des Personnes Exposée aux Risques Laser. (Pour plus d'information, nous contacter).

Cette formation s'adresse avant tout à des personnes ayant déjà suivi une formation PCSL à IREPA LASER ou ailleurs. Le code du travail impose un recyclage régulier avec pour objectif de raviver les connaissances et d'actualiser les contraintes réglementaires et normatives.

PROGRAMME



BILAN DES CONNAISSANCES

LES LASERS INDUSTRIELS
Propriétés du faisceau laser
Radiométrie

RECENSEMENT DES RISQUES LASERS
Les effets physiologiques

LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION
Les principes généraux de protection
Les dispositions particulières applicables
Les protecteurs individuels et collectifs
L'implantation sur un site et la signalétique

ÉVOLUTION DES RÉGLEMENTATIONS ET NORMALISATIONS
Conformité des systèmes
La classification des lasers (+ TD)
Les valeurs limites d'exposition (+TD)

ÉTUDE DE CAS SUR MACHINE LASER

CONTRÔLE DES ACQUIS ET VALIDATION DU NIVEAU 3

RÉFÉRENCES

Directive Européenne 2006/25/CE du 5 avril 2006
Décret 2010-750 du 2 juillet 2010
Art R.4452-1 à 4452-31 du Code du Travail
Normes NF EN 60825-1



PUBLIC CONCERNÉ

- Personne ayant déjà suivi une formation PCSL depuis moins de 5 ans.
- Personnes intervenant sur des appareils à laser et ayant accès à des niveaux de rayonnement supérieur à l'Exposition Maximale Permise avec manipulation du faisceau.
- Classes autorisées : Toutes les classes.
- Responsables sécurité, animateurs sécurité, agents HSE, ingénieurs maintenance, chefs d'atelier, membres CHSCT, médecins,...



OBJECTIFS

- Identifier les risques laser généraux inhérents à l'utilisation des lasers.
- Evaluer les risques d'une installation.
- Connaître les évolutions de la réglementation et ses conséquences.
- Se mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation du travail.
- Utiliser les moyens de prévention et de protection adaptés.



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Théorie des normes et de la réglementation. Travaux dirigés.
- Mise en situation.
- Option : Animateur sécurité (Voir fiche KS.1)



VALIDATION

Renouvellement de l'attestation de formation de Personne Compétente en Sécurité Laser (Homologué par la CNSO. Le titulaire sera référencé dans le fichier national des PCSL).